



Changement de regime contrat de mariage en vue d un achat immobilier financer tte seule

Par Cmjyl, le 10/01/2019 à 13:56

Bonjour

Nous sommes mariés depuis 8 ans sans avoir fais de contrat. Nous avons un enfant de 6ans. Notre couple a été mis a rude epreuve depuis que j ai découvert que mon mari avait contracté des dettes (credit renouvelable, cofidis, etc ...) sans m en avoir informé.

Cela me fais tres peur, meme si il me soutient qu il ne me demandera jamais rien. Alors que je sais tres bien que je peux etre dans l obligation de mettre la main au porte monnaie si il y a un problème de paiement de sa part.

Nous avons chacun notre compte courant, aucun compte commun.

Je dispose de fonds propres et souhaite changer le contrat de mariage , aux acquets, en contrat séparation de biens pour pouvoir acheter un bien immobilier avec credit assuré tte seule + mes fonds propres.

Il ne sait pas gerer son argent mais moi oui!.

Quelles sont mes démarches a effectuer pour changer de contrat?.

Quelles repercussions si je divorce sans changer le contrat vis a vis de ses dettes?

Quelles repercussions si je divorce en ayant changer le contrat de mariage avant, vis a vis de ses dettes?.

Je ne veux pas avoir a payer tte ma vie pour les bêtises qu il a fait !.

Je suis totalement perdue !!!!

Pouvez vous m éclairer ???

Merci d avance!!

Merci d avance !!!!

Par **Visiteur**, le **10/01/2019** à **16:04**

Bonjour

Prenez contact avec votre notaire...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1535>